



ADDENDA 003 À UNE DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)

Le ministère d'Affaires étrangères, Commerce et Développement (le ministère) modifie par la présente, conformément au présent addenda la, « demande de proposition » pour la fourniture de Gestionnaires de projet en design d'intérieur, ayant le numéro 23-223411, en date du 15 février 2023 (la « DDP »). Le présent addenda fait partie du DDP. Le but du présent addenda est de :

1. Fournir des réponses aux questions reçues.

Le présent addenda est émis trois (3) jours avant la réception des appels d'offres afin de fournir des révisions et des clarifications aux documents d'appels d'offres.

1. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été reçues, et le ministère répond par la présente comme suit :

1.1 Question No. 01 :

Question : Nous voulions nous assurer d'être au courant de toutes les questions et réponses relatives à ce processus d'appel d'offres, mais nous ne parvenons pas à localiser votre appel d'offres, ni sur Achatsetventes ni sur AchatsCanada. L'appel d'offres a-t-il été publié sur une plateforme quelconque ou se fait-il uniquement par le biais d'une invitation par courriel? Nous avons cru comprendre que les appels d'offres de SPTS devaient être publiés sur Achatsetventes ou sur AchatsCanada, ou sur les deux.

Réponse : L'avis de projet de marchés (APM) a été affiché le 15 février 2023, et tout fournisseur titulaire de l'arrangement voulu en matière d'approvisionnement de SPTS peut participer. Tous les détails de l'appel d'offres, y compris les addendas, se trouvent en cliquant sur le lien suivant : Gestionnaires de projet en design d'intérieur – Avis d'appel d'offres | AchatsCanada.

1.2 Question No. 02 :

Question : Y a-t-il eu des questions et réponses dans le cadre du processus d'appel d'offres?

Réponse : Non, il n'y a pas eu de question concernant cet appel d'offres.

1.3 Question No. 03 :

Question : Pourriez-vous nous confirmer si, au cours des douze derniers mois (ou avant), un titulaire a exercé ces fonctions ou des fonctions similaires dans le cadre d'un



contrat à durée déterminée, d'un contrat occasionnel ou d'un contrat d'agence (SAT, ProServices, SPTS, SPICT)?

- a) Dans l'affirmative, qui est le fournisseur en place et a-t-il été invité ?
- b) Dans l'affirmative, pouvez-vous indiquer le nombre de jours travaillés dans le cadre du contrat ainsi que la valeur monétaire du contrat ?

Réponse : Deux (2) contrats ont été attribués : un contrat de SAT attribué à Prologic, d'une valeur totale de 378 027 \$, et un contrat de SPTS attribué à Protak, d'une valeur totale de 650 000 \$. Les deux fournisseurs titulaires sont parmi les entreprises invitées à présenter une proposition mais il est ouvert à tous les fournisseurs qualifiés.

1.4 Question No. 04 :

Question : S'il y a ou s'il y avait un ou plusieurs titulaires, fournissaient-ils quatre (4) gestionnaires de projet débutants en design d'intérieur ?

Réponse : Le nombre total de ressources fournies par les titulaires était de cinq (5) gestionnaires de projet en design d'intérieur, de niveaux débutant et principal.

1.5 Question No. 05 :

Question : À l'annexe B, la base de paiement prévoit quatre (4) taux distincts dans une même catégorie. Est-ce bien ce que recherche le MAECD? Quatre (4) taux différents pour quatre (4) ressources de la même catégorie dans le cadre du contrat résultant? En règle générale, les appels d'offres de SPTS pour lesquels plusieurs ressources peuvent être requises dans la même catégorie donnent lieu à un taux de paiement unique pour plusieurs ressources de la même catégorie.

Réponse : Comme il s'agit d'un contrat de longue durée et compte tenu du niveau d'effort requis, le MAECD souhaite obtenir les services des quatre (4) mêmes ressources pour la durée du contrat. En identifiant ainsi la base de paiement, le MAECD voulait insister sur le fait que le fournisseur doit proposer et identifier quatre (4) ressources différentes dans sa proposition.

1.6 Question No. 06 :

Question : Si le MAECD accepte des taux potentiellement différents pour la même catégorie, quelle en est la raison? Nous suggérons que le MAECD modifie la base de paiement (annexe B) afin de fixer un seul poste budgétaire (au taux résultant) pour plusieurs ressources de la même catégorie, dans ce cas : 3,2 Gestionnaire de projet (débutant).



DDP : 23-223411

Gestionnaires de projet en design d'intérieur

Réponse : Comme il s'agit d'un contrat de longue durée et compte tenu du niveau d'effort requis, le MAECD souhaite obtenir les services des quatre (4) mêmes ressources pour la durée du contrat. En identifiant ainsi la base de paiement, le MAECD voulait insister sur le fait que le fournisseur doit proposer et identifier quatre (4) ressources différentes dans sa proposition.

**LES AUTRES MODALITÉS DE L'APPEL D'OFFRES DEMEURENT
INCHANGÉES**